

COMMUNIQUE

Fractionnement des actions de la BANK OF AFRICA – NIGER

Lors de l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) du 20 avril 2017, les Actionnaires de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) ont décidé de procéder au fractionnement des actions de la Banque dans un rapport de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne.

Cette opération se déroulera suivant les caractéristiques ci-après :

- Le nombre d'actions composant le capital de la société passera d'un million trois cent mille (1 300 000) actions à treize millions (13 000 000) ;
- La valeur nominale des actions sera désormais de mille (1 000) FCFA contre dix mille (10 000) FCFA auparavant.

Le fractionnement prendra effet à l'issue des formalités à accomplir auprès de la BRVM, le 27 octobre 2017.

La BOA-NIGER remercie tous ses actionnaires ainsi que l'ensemble des investisseurs du marché financier régional pour l'intérêt manifesté à ses actions.

Toute information complémentaire relative à cette opération peut être obtenue auprès de la Société de Gestion et d'Intermédiation BOA CAPITAL SECURITIES – téléphone : (225) 20-30-21-22 télécopie : (225) 20-32-04-68 E-mail : info@boacapital.com

Fait à Niamey, le 10 octobre 2017



Le Directeur Général

M Sébastien TONI

Rue du Gaweye, Immeuble BOA-NIGER - BP : 10 973 Niamey - Niger
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 - Fax : (227) 20 73 38 18 - E-mail : information@boaniger.com - Swift : AFRINENIXXX - Code Banque : NE038

Société anonyme au capital de CFA 10.000.000.000 - RCCM NI-NIB 2003/1639 - N.I.E : 1185 - T.V.A. : VA 135414
Siège Social BANK OF AFRICA-NIGER - Rue du Gaweye, Immeuble BOA-NIGER - BP : 10 973 - Niamey - Niger